

LA RAGE AU VILLAGE D'ASCQ EN 1706

Les registres paroissiaux des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles recèlent parfois des détails curieux, dus à la plume de curés plus ou moins loquaces sur les événements de leurs paroisses. L'Abbé Norman, "prêtre propriétaire de la cure d'Ascq" de 1671 à 1711, figure parmi ceux-là. Si les guerres de la fin du XVII^{ème} et la révolution n'avaient pas dispersé le "Journal" auquel il fait souvent référence, les historiens possèderaient, à l'image de celui du curé de Rumesies⁽¹⁾, un remarquable outil de travail sur la vie quotidienne en milieu rural à la fin du XVII^{ème}. La maladie est plus difficile à cerner à cette époque. La relation d'un cas de rage, en décembre 1706 en est l'exception, mais la rareté en est justement la cause: "C'est le premier, dit l'Abbé Norman, à qui celà est arrivé icy de mon temps. Plut à Dieu que ce soit le dernier". Trente cinq ans en effet se sont écoulés depuis sa prise de fonction comme curé de la paroisse d'Ascq. L'évocation de cette maladie suggère d'emblée les travaux de Pasteur mais avant d'arriver à cette époque, que de remèdes n'a-t-on pas proposés dont celui-ci: le *remède de Saint-Hubert*.

L'observation clinique en 1706

Le 6 décembre 1706 (2), Roger Caré tombe malade. Dans la nuit du 7, l'Abbé Norman est appelé "sans que luy ni sa famille ne songeassent encore à la rage. Je le trouvay en bon jugement hormis qu'assez souvent, il lui venoit des transports furieux, qui le faisoient hurler les bras estendus". L'annonce qu' "ayant été mordu il y a 9 semaines par son propre chien

qu'il vouloit mettre à l'attache" il avait "pris le répit tant de Pierre Chuffart, l'un de nos censiers qui en 1702 est allé quérir le répit pour soy à St-Hubert aux Ardennes que de celui qui aiant esté appelé par le Magistrat de Lille comme descendu de la lignée de St-Hubert y fait sa résidence" le pasteur entre "alors dans la crainte que ce pouvait être la rage. Je le confessay, dit-il, avec le plus de précautions que je peu, crainte que dans ses transports il ne me tira sur soy". La suspicion de la rage avait à nouveau fait quérir Pierre Chuffart, le donneur de répit ascquois. Ce dernier envoie deux des fils du malade chercher le prêtre "le lendemain entre 4 et 5h du matin" pour apporter les sacrements. L'Abbé Norman montre son inquiétude de la contagion mais les fils le rassurent en lui disant que "cette rage lui prenoit aussitôt que quelque chose aiant substance de nourriture s'approchoit de luy". Il se résoud de "luy porter seulement l'huile de l'extrême onction. Je la lui donnay, poursuit-il, sous une seule onction après l'avoir derechef confessé fort longtemps et avoir protesté que si l'on me donnait cent louys d'or je ne lui voudrois pas administrer le viatique, crainte d'irrévérence". Le motif est supérieur dans l'esprit de l'Eglise de l'époque mais il cache en réalité la peur de l'attirance au cours d'une crise déclanchée par la vue d'une substance alimentaire ou liquide.

Dès son départ, on requiert la présence du Sergent d'Ascq, Jacques Franchomme qui "a aussi esté au Grand St.Hubert". Entre 7 et 8 heures du matin, ce dernier vient à nouveau chercher le prêtre car "le susdit Roger vouloit absolument se confes-

ser derechef. J'y fus donc et le confessay pour la troisième fois". C'est le jour de Notre-Dame. L'Abbé Norman profite de la messe pour le recommander très particulièrement et, dans son sermon, saute sur l'occasion pour "faire voir en luy comme dans un miroir une triste image de la misère humaine". Les donneurs de répit ascquois ne semblant pas en venir à bout, décident d'aller à Lille chercher leur collègue qu'il avait déjà vu. "Il ne fut pas plutôt sur notre terrain que ledit Roger entra en transports fiévreux qui luy durèrent jusqu'à ce que cet homme estant entré en la maison et aiant baisé ou embrassé ledit Roger, il rentra aussitôt dans le calme".

Sur les instances du donneur de répit lillois, le prêtre est à nouveau appelé afin de faire des exorcismes pour la rage. N'ayant point été averti "de sa pensée, je n'avois rien apporté" dit-il. Il s'en retourne "dire les Vespres" ayant fait retirer "de la place très grande quantité de monde, qu'une curiosité, à mon avis dérégulée, y avait attiré". Il estime pour sa part qu'il y a bien eu "*la moitié de la paroisse* qui le sont allé voir, ce qui pouvoit mesme luy être nuisible par la multitude des hallennées" (haleines).

Dès son arrivée en la maison de Roger Caré, le donneur de répit estime que pour être dans cet état il a "manqué en quelque chose de ce qu'il luy avoit ordonné" car, disait-il, "grâce à Dieu, il n'avoit jamais encore manqué à personne". Roger Caré avoua qu'il n'avait pas fait décharger une messe sur l'invocation de St.Hubert, que ce donneur de répit lui avoit ordonné pourtant 15 jours à 3 semaines. Cet homme protesta que

si le lundy matin encore, il l'eut fait dire, qu'il auroit échappé". L'Abbé Norman est témoin des délires. "Ledit Roger faisoit continuellement, outre des transports, des exclamations très fortes de dévotion, un petit crucifix en main; je demanday si ces hauts cris ne pouvaient point luy nuire, cet homme me dit que non et que c'étoit l'ordinaire de ces sortes de gens".

Le prêtre s'en retourne et "pour passer la nuit, appréhendant ce qu'il arriva, qu'il ne devint furieux, ils allèrent encore quérir un jeusne homme d'Annappe qui avoit aussi esté au grand St. Hubert". La pénible agonie nous est transmise dans sa froideur: "Il fut à ce que j'ay appris, presque toujours d'une sorte jusqu'à les deux heures de nuit du lendemain, et alors la rage le mit en telle fureur que non seulement il perdit le sens, mais que ces trois personnes, Pierre Chuffart, notre Sergeant et ce jeusne homme d'Annappe eurent toutes les peines du monde d'en être maîtres quoy qu'ils l'eussent lié. Cecy dura jusqu'à sa mort qui arriva à 6 heures du matin".

L'Abbé Norman poursuit en disant qu'il se disposait à cette heure à aller le voir quand on vint l'avertir "qu'il étoit enfin trépassé". La peur de la contagion continue à hanter le pasteur "mais comme Pierre Chuffart et notre Sergeant protestèrent très expressément qu'il ne restait plus aucun péril, je consentis, dit-il, de faire son sur le corps le 10. Il eut le second pale et le petit ornement noir, comme aussi la civière".

"J'ay voulu, dit le prêtre, faire cette longue description pour servir de quelque lumière à nos successeurs, en cas (que Dieu ne veuille) il leur arrive quelque chose de semblable. Ce que je puis dire, c'est qu'on a jusqu'à présent approuvé mon procédé". Ainsi donc quatre jours d'agonie lente sans autres secours que la religion et les donneurs de répit.

Les donneurs de répit

A l'époque de cette relation, les remèdes datent encore du Moyen-Age, reprenant parfois les conseils médicaux des auteurs grecs (poudre



Chien enragé poursuivi par des paysans illustrant une traduction vénitienne de la «matière médicale» de Dioscoride. Publié à Venise en 1560.

d'écrevisse, gentiane, verveine). A titre d'exemple, les médecins du Moyen-Age recommandaient la thérapeutique suivante: "Les uns vont à la mer et c'est un bien petit remède et les autres ont un coq et le plument, entourent le cul et le pendent par les jambes et par les ailes et mettent le trou du cul du coq sur le pertuis de la morsure et aplannissent au coq le col et les épaules afin que le cul du coq suce le venin de la morsure et ainsi font longuement sur chascune des playes et si elle sont trop petites, les font ouvrir à la lancette Et dit on mais je ne l'affirme mien, que si le chien estoit enragié, que le coq enflera et mourra et celui qui est mors guérira. Et si le coq ne meurt c'est signe que le chien n'estoit pas enragé".

Avant les travaux du vétérinaire Pierre-Victor Galtier (1846-1908) et ceux plus célèbres de Pasteur (1822-1895) qui débouchèrent sur la vaccination antirabique, les différents traitements proposés au cours des siècles apparaissent comme peu rationnels et d'une inefficacité évidente.

Evêque de Tongres, Maestricht et Liège, ville dans laquelle il mourut en 727, Saint-Hubert, grand chasseur avant sa conversion et son entrée dans les ordres, est le saint patron des chasseurs. Réputé aussi pour ses guérisons miraculeuses, de nombreux cultes lui sont consacrés dans le Nord de la France et en Belgique, statues ou chapelles dont l'une, située dans une Abbaye des Ardennes prit son nom à la suite du transfert

de ses reliques en 825. Son étole, bande de soie mêlée de fils d'or, avait, selon la croyance populaire, la propriété de guérir la rage soit par la "taille" soit par le "répit⁽³⁾".

E. Rolants, chef de service à l'Institut Pasteur de Lille, relate dans une brochure en quoi consistaient les opérations⁽⁴⁾

La taille ne se pratique que dans l'église de St-Hubert, petite ville des Ardennes belges. Elle consiste à insérer, dans une entaille faite au front du mordu, une très petite parcelle d'un filament de la sainte étole de St-Hubert. Avant et après l'opération, le patient doit se livrer à toute une série de pratiques religieuses et se soumettre à un certain régime, dans le but de "purifier l'âme et le corps". Après dix jours le prêtre enlève le bandeau posé par lui pour protéger l'incision. La taille ne se donne qu'aux personnes qui ont été mordues à sang et quand on a lieu de croire que le chien, ou tout autre animal, qui a mordu était réellement enragé. Ce serait abuser des saintes reliques que de s'en servir sans raison suffisante.

Le répit n'implique aucune opération. On donne le répit à terme de 15 à 30 ans aux enfants mordus à sang, aux grandes personnes mordues à sang; on donne le répit à vie pour 99 ans. Seuls les aumôniers ont le pouvoir de donner le répit.